



Mardi 23 février 2016

## **Bilan de fin du contrat de liquidité conclu avec AUREL BGC Nouveau contrat de liquidité conclu avec Gilbert DUPONT**

### Bilan de fin du contrat de liquidité conclu avec AUREL BGC

Les sociétés Aures Technologies et Aurel BGC ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 11 mai 2009.

Cette résiliation a pris effet le 29 janvier 2016 au soir.

A cette date du 29 janvier 2016 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 131 titres,
- 29 950.37 € en espèces.

### Conclusion d'un nouveau contrat de liquidité avec GILBERT DUPONT

La société Aures Technologies a conclu le 17 décembre 2015 un nouveau contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI avec GILBERT DUPONT qui a pris effet le 1<sup>er</sup> février 2016 au matin.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 731 titres transférés de l'ancien contrat de liquidité,
- 69 950.38 € en espèces de l'ancien contrat de liquidité.

Code ISIN : FR 0000073827

Informations financières : Sabine De Vuyst

[www.aures.com](http://www.aures.com)